



## traitement des commandes

### **Convention concernant le traitement des commandes**

Entre MOUNT10 et le client existe une relation contractuelle concernant le traitement sous forme de mandat de données personnelles. MOUNT10 stocke les données du client conformément aux obligations contractuelles. MOUNT10 garantit au client le plein respect et la mise en œuvre des dispositions relatives à la protection des données et garantit un niveau élevé de protection.

Les données stockées par le client sur les systèmes de MOUNT10 (données des clients finaux) ne peuvent pas être consultées par MOUNT10 et restent toujours cryptées sur les serveurs de MOUNT10. Les installations de MOUNT10 sont exclusivement sur sol suisse et sont soumises au droit suisse.

MOUNT10 s'engage à conserver et à traiter en toute sécurité les données comme des données particulièrement sensibles. MOUNT10 s'engage à prendre toutes les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour garantir la sécurité et la protection des données. De plus amples détails peuvent être trouvés dans les MTO.

Le client désigne vis-à-vis de MOUNT10 un responsable de la protection des données, qui est l'interlocuteur et la personne de contact contraignante et qui dispose des droits de décision nécessaires.

MOUNT10 s'engage à ce que ses employés et les tiers consultés soient tenus à la confidentialité ou qu'ils soient soumis à l'obligation de confidentialité prescrite par la loi.

MOUNT10 a le droit de confier le traitement des données personnelles à des tiers et le client est d'accord avec cela. Dans la mesure où MOUNT10 utilise des services de tiers pour le traitement de données personnelles, il s'assure qu'ils respectent les mêmes normes que celles convenues contractuellement et les contrôle régulièrement.